

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

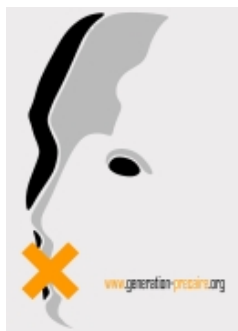
Lorsque stagiaire rime avec précaire

- Emploi -

Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2005



Nice Premium



« Les stagiaires n'ont pas de droits et donc pas de représentations syndicales. Avec cette absence de statut, il est plus difficile de se défendre ». En deux phrases, Sarah explique pourquoi Génération-Précaire dont elle est une des portes-paroles a décidé d'organiser un mouvement national jeudi 24 novembre. Les revendications sont nombreuses. La plus importante est d'avoir un vrai statut et d'arrêter la dérive des stagiaires exploités par les entreprises.

Celles-ci oublient bien souvent qu'un stagiaire doit être formé, accompagné. Esseulé, indépendant, effectuant les mêmes tâches qu'un salarié sans aucune indemnités ou au maximum 30% du SMIC, un stagiaire a toute les raisons de se sentir exploité. « Je suis au bureau à 9h, j'en repars à 20h. On me laisse la voiture de fonction et je pars faire des reportages toute la journée. Sans mon travail, le journal de 20h ne pourrait avoir lieu », témoigne Eric, stagiaire durant trois mois dans une radio locale. « Entre fierté et écoeurement : fierté de voir que je suis capable de ramener des sujets intéressants, des interviewes diffusables mais écoeurement quand au bout de deux mois de stages, je n'ai droit qu'à un seul merci.. Evidemment aucune rémunération et aucune proposition d'embauche. Et me voilà repartir vers un autre stage », explique Eric.

Eric aura appris à être indépendant, à travailler seul, à se débrouiller seul sur le terrain. Pour ne pas blâmer cette radio, on dira que c'était certainement l'objectif de ce stage. Lorsqu'un étudiant achève son cursus, il souhaite acquérir de l'expérience. Il accepte un peu tout et n'importe quoi. Dans les médias, un stage, même non accompagné, reste formateur. Eric, pour reprendre son cas, a appris, progressé. Il ne faudrait pas que les entreprises en profitent et tombent dans la solution de facilité. Un chef d'entreprise, astreint à une rigueur budgétaire, se laisse séduire. Un jeune homme en fin d'étude, motivé et qu'il n'est pas obligé de rémunérer représente pour lui une aubaine.

Génération-Précaire souhaite mettre fin à ce système. « Jeudi, lors de notre journée d'action nationale, nous organisons le rassemblement le plus important entre 12h à 14h tout simplement parce qu'un stagiaire n'a pas le droit de faire grève », précise Sarah. Génération-Précaire réclame que les stages redeviennent des vrais stages avec un tuteur qui conseille et perfectionne le stagiaire avec des indemnités systématiques. En quelque sorte faire appliquer par les entreprises le fameux adage « tout travail mérite salaire ».

Dans le lot des revendications, comme symbole de la reconnaissance, se trouve le droit pour un stagiaire de cotiser pour les retraites. « Certains font des stages durant deux ou trois ans. Il serait logique qu'un stagiaire commence à cotiser. Cela responsabiliserait le stagiaire et l'employeur » analyse Sarah.

Les stagiaires n'ont pas de syndicats. Génération Précaire est une association défendant leurs droits. Leurs représentants ont rencontré les syndicats de salariés mardi. Mercredi les syndicats patronaux et jeudi ils présenteront leurs revendications à Gérard Larcher, Ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes. « Notre action reçoit pour l'instant un accueil favorable », conclut Sarah. Il faut espérer que les revendications des stagiaires seront entendues et qu'un accord sera trouvé pour que cesse ce sentiment d'être exploité.

Vincent Trinquat

Pour plus d'information ou signer la pétition en ligne : www.generation-precaire.org
[<http://www.generation-precaire.org>]